



Vente d'une auto et du mal a recuperer mon argent

Par **azimael**, le **03/02/2009** à **20:31**

bonjour moi je voudrais des renseignements

j'ai vendu un véhicule de 15 ans a une personne qui est reparti avec celle-ci en la remorquant car elle roulait plus un petit souci dont je ne connaissai pas l'origine

et donc il me doit encore 200 euro et refuse de me les donner

il me di qu'il y a vice caché

alors que je ne voi pa ce qu'il y a comme vice caché

de plus moi la préfecture m'a dit que l'on ne marquait plus vendu en l'etat sur la carte grise car ca n'avait pa de valeurs est-ce vrai???

merci car je ne sai plus comment faire?

de plus on m'a dit ke pour qu'il y ait vices cachés il fallait qu'elle soit récente car quand on achete un véhicule ancien faut pas s'attendre a ce qu'elle soit nickel sans souci est - ce vrai?